

STAGE FORMATION PARACHUTISME 2023**FICHE D'INSCRIPTION** UNE FICHE PAR STAGE

NOM :		PRENOM :	
Date de naissance :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Adresse E-mail: lisible:			
tél. portable :	OD ou AD	Actif ou Retraité	
C.M.C.A.S. de :		S.S.A. de :	



Poids =

Votre niveau en parachutisme: brevets FFP: A, B, B1, B2, B3, B4I, B4, BPA, C, D, WS nombre de sauts en 2022 :

Quelle formation voulez-vous suivre? : Brevet : B, B1, B2, B3, Bi4, Bi5, B4, BPA, C, D nombre de sauts(total) :
 autre : WINGSUIT

FORMULE DE STAGE CHOISI : (voir note explicative)

- STAGE DEBUTANT (du niveau zéro saut au brevet A) 6 jours/8 à 10 sauts
- STAGE PROGRESSION (jusqu'au niveau du brevet B) 6 jours/11 à 13 sauts
- STAGE SPECIFIQUE (jusqu'au niveau du brevet spécifique B1, B2, B3, Bi4, B4, C, WS) 6 jours/16 à 18 sauts
- STAGE INIT Bi4/ B4/ WS 6 jours/ 23 à 25 sauts.(niveau B2 requis)

STAGE NATIONAL INIT B4 / Bi4 / WS

- PAMIERS du 28 mai au 3 juin 2023 (30 places stagiaires)

STAGES COMMUNS DEBUTANT-PROGRESSION-SPECIFIQUE

- GRENOBLE du 18 au 24 Juin 2023 (7 places prog+ 12 places stagiaires spécifiques)
- CAHORS du 9 au 15 juillet 2023 (14 débutants+26 stagiaires prog.+spécifiques)
- SAUMUR du 6 au 12 Août 2023 (7 débutants + 16 stagiaires prog.+spécifiques)
- PAMIERS du 3 au 9 sept. 2023 (14 débutants+26 stagiaires prog.+spécifiques)

JOURNEE DECOUVERTE PARACHUTISME/ stages OPEN

- CAHORS du 7 au 9 juillet 2023, stage Bi5 sécurité sous voile (Prérogatives selon modules)

PARTICIPATIONS FINANCIERES (FORFAIT HEBERGEMENT à la charge du stagiaire COMPRIS) :
(Paiement par chèque uniquement – NE PAS AGRAPHER LES CHEQUES - Prix hors licence annuelle ou licence stage)

Coefficient social	Jusqu'à 12530	De 12531 à 19000	De 19001 à 27900	De 27901 à 39000	Sup à 39000	Prix coûtant
Stage débutant	405	430	455	475	500	678,4
progression	450	480	510	540	570	785,4
Stage spécifique	530	570	605	645	685	970,4
Stage INIT B4 et Bi4	580	625	665	710	755	1083,4

A RETOURNER A : ANEG PARA CHAUVETTE ELODIE. – 21 RUE SALOMON REINACH – 30000 NIMES
inscription.aneg@gmail.com

Joindre impérativement : (voir note explicative)

NOTE EXPLICATIVE

Tous les stages de l'ANEG s'inscrivent dans une démarche pédagogique (1) consistant à s'engager dans un processus commençant d'abord par découvrir le parachutisme sportif, d'apprendre les bases de ce sport et ensuite de progresser dans sa pratique.

Ils sont ouverts à tous les ouvriers-droit et ayants-droit de la CCAS âgés de 15 ans et plus (voir conditions particulières en dessous de 18 ans) et qui ont satisfait à une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la FFP ou non. Vous devenez licenciés FFP avec la commission para

La participation demandée au stagiaire est calculée en fonction du coefficient social. Le 1% intervient pour 50% minimum, du coût de l'activité technique.

La restauration et l'hébergement sont inclus dans le montant de la participation finale.

S'agissant d'un forfait aucun remboursement n'est effectué, à l'exception d'événements exceptionnels et si aucun saut n'a été réalisé. Cet éventuel remboursement sera traité uniquement sur place avant le départ du stage avec le Président de la Commission Parachutisme s'il est présent ou le responsable désigné.

La licence assurance (obligatoire) n'est pas incluse dans la participation. Elle est souscrite en début de saison auprès du responsable des licences. Le paiement peut se faire soit par virement (recommandé pour les renouvellements) soit par chèque à l'ordre de : « ANEG section Para » (voir modalités sur le site de l'ANEG).

Important : Les stagiaires ayant souscrit une licence hors ANEG ne seront pas acceptés en stage organisé par l'ANEG.

La liste des candidats stagiaires est arrêtée 1 mois avant la date du stage. Les inscriptions après clôture de cette liste seront soumises à la décision du responsable de stage.

Important : Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier d'inscription complet et du paiement de la participation. (Encaissé à l'issue du stage) Aucune exception ne sera accordée.

Tout dossier incomplet sera renvoyé

L'inscription entraîne obligatoirement l'adhésion à l'ANEG. Cette adhésion (**20€ non remboursable**) est obligatoirement souscrite en ligne sur le site de l'ANEG, soit en début d'année, soit au moment de la constitution de votre dossier. L'adhésion à une SSA est également obligatoire la validation par son Président conditionne l'accès aux stages ANEG.

Pour le STAGE DEBUTANT, il sera mis à disposition des stagiaires un altimètre et une radio qu'ils prendront en charge pendant toute la durée du stage.

En contrepartie les stagiaires devront, à la constitution du dossier d'inscription, remettre un chèque de caution de 100 euros. Ce chèque sera restitué, contre remise du matériel en état, à l'issue du stage.

STAGE DEBUTANTS :

Il se déroule du dimanche accueil 18h au samedi midi. Il se fait sur 8 à 10 sauts avec la méthode traditionnelle (ouverture automatique) Il permet aux stagiaires de débiter dans la pratique du parachutiste sportif et de faire ses premiers sauts en chute libre.

Il est limité au brevet A.

STAGE PROGRESSION :

Il se déroule du dimanche accueil 18h au samedi midi. Il se fait sur 11 à 13 sauts **avec 4 sauts vidéo**. Il permet au stagiaire de franchir les étapes lui faisant accéder à la « majorité parachutiste » et donc de gagner son autonomie. Le brevet B étant la porte d'entrée pour accéder à tous les brevets spécifiques et les modules attachés.

Il est limité au brevet B

STAGE SPECIFIQUES :

Il se déroule du dimanche accueil 18h au samedi midi. Il se fait sur 16 à 18 sauts (**y compris ceux des initiateurs**) Il permet au stagiaire de passer les différents modules nécessaires à l'obtention des brevets spécifiques B1 – B2 – B3 – B4 et modules attachés et Wingsuit.

Le brevet Wingsuit est accessible aux personnes ayant 150 sauts minimum, le B2, le module Track et le BPA. Limité à 4 stagiaires par stage.

C'est aussi dans ce type de stage que le participant apprend à construire et participe à des activités basées sur le grand nombre et/ou les nouvelles pratiques.

Ce stage permet également de passer le brevet C et D ainsi que les modules tête en bas, track et autres.

(1) Les fiches pédagogiques de tous les stages sont consultables sur le site de l'ANEG.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

A RETOURNER A : ANEG PARA-CHAUVETTE ELODIE. – 21 RUE SALOMON REINACH – 30000 NIMES

Email: inscription.aneg@gmail.com

Pièces à joindre à toute demande de stage :

- Fiche d'inscription
- Une photocopie de l'attestation carte ACTIV **à jour**.
- Le montant de la participation en fonction du coefficient social par chèque bancaire à l'ordre de l'ANEG
- Chèque de caution de 100€ (à l'ordre de l'ANEG) pour les stages débutants pour le prêt de matériel (altimètre-radio)
- Pour les titulaires de la licence : photocopie de la licence en cours (ANEG club 7522)
- Pour les non-licenciés : un certificat médical de moins d'un an par rapport au premier jour du stage.

**Joindre un chèque (à l'ordre de : ANEG Section Para) pour le règlement de la licence
A partir du brevet A, la souscrire directement auprès du responsable licences
(Voir tarifs et modalités sur le site ANEG)**

- Une photocopie de la carte ANEG de l'année Validée : **Administratif ANEG – Trésorier ANEG –
Président SSA**
(Téléchargeable sur le site)

- Une photocopie de la carte ANEG 2023 Validée !

Administratif ANEG : OUI
Trésorier ANEG : OUI
Président SSA : OUI